

COMMUNE DE PLOMBIERES-LES-BAINS

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives tant en dépenses qu'en recettes. Il présente les résultats comptables de l'exercice et doit être voté avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Pour l'année 2018, les dépenses ont tenu compte des contraintes budgétaires dues notamment aux réductions des dotations de l'Etat.

Ce compte administratif est arrêté à :

Section de Fonctionnement

En dépenses à 2.578.303,17 €

En recettes à 2.940.320,45 €

Section d'investissement

En dépenses à 911.126,60 €

En recettes à 1.631.003,17 €

Section de Fonctionnement

RECETTES

Elles s'élèvent à 2.940.320,45 € réparties comme suit :

Recettes réelles : 2.940.320,45 €

- Les recettes réelles comprennent les

⇒ Atténuation de charges (remboursement salaires des emplois aidés – remboursement des indemnités journalières et des accidents de travail)

⇒ Produits du service, du domaine, et des ventes

⇒ Impôts et taxes

⇒ Dotations et participations

⇒ Produits de gestion courante

⇒ Produits financiers

⇒ Produits exceptionnels

- Les recettes d'ordre comprennent l'amortissement des subventions d'investissement mais n'ont pas été réalisées en 2018

		Prévu	Réalisé
☒ F		3 097 682,71 €	2 940 320,45 €
☒ 002	- Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	329 482,71 €	329 482,71 €
☒ 613	- Atténuations de charges	42 000,00 €	68 859,09 €
☒ 042	- Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €	0,00 €
☒ 70	- Produits des services, du domaine et ventes diverses	211 000,00 €	121 613,32 €
☒ 73	- Impôts et taxes	1 396 000,00 €	1 307 703,38 €
	73111 - Taxes foncières et d'habitation	420 000,00 €	412 164,00 €
	7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	0,00 €	553,00 €
	73211 - Attribution de compensation	577 000,00 €	543 550,00 €
	73223 - Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	34 000,00 €	24 363,00 €
	7336 - Droits de place	0,00 €	222,00 €
	7364 - libellé non renseigné	340 000,00 €	280 794,76 €
	7381 - Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	25 000,00 €	46 056,62 €
☒ 74	- Dotations, subventions et participations	738 200,00 €	732 606,65 €
☒ 75	- Autres produits de gestion courante	321 000,00 €	315 407,81 €
☒ 76	- Produits financiers	0,00 €	9,55 €
☒ 77	- Produits exceptionnels	50 000,00 €	54 637,94 €

La fiscalité

Les taux, restés inchangés depuis plus de 10 ans, se répartissent comme suit :

Taxe d'habitation :	13.27 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13.03 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	40.08 %

Pour un produit annuel perçu de 412.164,00 €

	2018	2017	2016
73111 - Taxes foncières et d'habitation	412 164,00 €	406 806,00 €	404 461,00 €

Dotations et taxes

La dotation de l'état pour l'année 2018 s'est élevée à 673.211,00 €, soit une hausse de 0.19% par rapport à 2017

	2018	2017	2016
7411 - Dotation forfaitaire	525 459,00 €	530 777,00 €	562 681,00 €
74121 - Dotation de solidarité rurale	139 471,00 €	131 001,00 €	130 314,00 €
74127 - Dotation nationale de péréquation	8 281,00 €	10 188,00 €	40 149,00 €

DEPENSES

Elles s'élèvent à 2.578.303,17 € réparties comme suit

- Dépenses réelles 2.336.725,21 €
- Dépenses d'ordre : 241.577,96 €

- *Les dépenses réelles comprennent les*
 - ⇒ Charges à caractère général
 - ⇒ Charges de personnel, frais assimilés
 - ⇒ Autres charges de gestion courante
 - ⇒ Charges financières
 - ⇒ Charges exceptionnelles

- *Les dépenses d'ordre comprennent*
 - ⇒ Les dotations aux amortissements.

				Prévu	Réalisé
<input type="checkbox"/>	D			3 097 682,71 €	2 578 303,17 €
	<input type="checkbox"/>	F		3 097 682,71 €	2 578 303,17 €
		<input type="checkbox"/>	011 - Charges à caractère général	1 014 000,00 €	912 523,61 €
		<input type="checkbox"/>	012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 140 900,00 €	1 074 217,68 €
		<input type="checkbox"/>	014 - Atténuations de produits	20 000,00 €	12 850,00 €
		<input type="checkbox"/>	023 - Virement à la section d'investissement	39 682,71 €	0,00 €
		<input type="checkbox"/>	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	490 000,00 €	241 577,96 €
		<input type="checkbox"/>	65 - Autres charges de gestion courante	255 000,00 €	237 755,66 €
		<input type="checkbox"/>	66 - Charges financières	136 100,00 €	95 495,50 €
		<input type="checkbox"/>	67 - Charges exceptionnelles	2 000,00 €	3 882,76 €
Total				3 097 682,71 €	2 578 303,17 €

A noter qu'une seule part d'amortissement a été exécutée en 2018 (compte 042) – régularisation prévue en 2019

Section d'investissement

DEPENSES

Elles s'élèvent à 911.126,60 € réparties comme suit :

- 040 Les opérations d'ordre correspondent aux amortissements,
- 16 Les remboursements en capital des emprunts souscrits
- 20 Les études
- 204 Les participations aux travaux d'éclairage public et aux travaux sur les réseaux « secs » (électricité, téléphone, etc.)
- 21 Les acquisitions en matériel et les petits travaux réalisés sur l'année
- 23 Les travaux réalisés au cours de l'année mais non achevés (il s'agit principalement dans le cas présent des travaux en cours sur la couverture de l'église)

☒ 0			2 413 990,03 €	911 126,60 €
	☒ 1		2 413 990,03 €	911 126,60 €
		☒ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000,00 €	0,00 €
		☒ 16 - Emprunts et dettes assimilées	425 100,00 €	234 527,51 €
		☒ 20 - Immobilisations incorporelles	181 273,80 €	37 609,60 €
		☒ 204 - Subventions d'équipement versées	33 100,00 €	33 050,40 €
		☒ 21 - Immobilisations corporelles	213 446,21 €	128 432,64 €
		☒ 23 - Immobilisations en cours	1 551 070,02 €	477 506,45 €
Total			2 413 990,03 €	911 126,60 €

RECETTES

Elles s'élèvent à 1.631.003,17 € dont 241.577,96 € de recettes d'ordre

- 001 Il s'agit du solde de l'année n-1
- 040 Les recettes d'ordre concernent les opérations d'amortissement
- 10 FCTVA et Taxe d'aménagement
- 13 Les subventions perçues des partenaires institutionnels pour réaliser des travaux
- 16 La commune n'a pas contracté d'emprunt en 2018. Le montant concerne l'encaissement des cautions lors de la location des chalets du marché de Noël

☐ R				2 413 990,03 €	1 631 003,17 €
	☐ I			2 413 990,03 €	1 631 003,17 €
		☒ 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 266 859,56 €	1 266 859,56 €
		☒ 021 - Virement de la section de fonctionnement		39 682,71 €	0,00 €
		☒ 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		490 000,00 €	241 577,96 €
		☒ 10 - Dotations, fonds divers et réserves		67 000,00 €	77 473,65 €
		☒ 13 - Subventions d'investissement		530 447,76 €	37 717,00 €
		☒ 16 - Emprunts et dettes assimilées		20 000,00 €	7 375,00 €
		☒ 21 - Immobilisations corporelles		0,00 €	0,00 €
Total					
Total				2 413 990,03 €	1 631 003,17 €

La présente note est disponible sur le site internet de la ville.

Fait à Plombières les Bains, le 11 avril 2018

Le Maire,

